



NOM DE LA RÉALISATION : Le Chêne doré

PARTICIPANT : JEANDET Alain

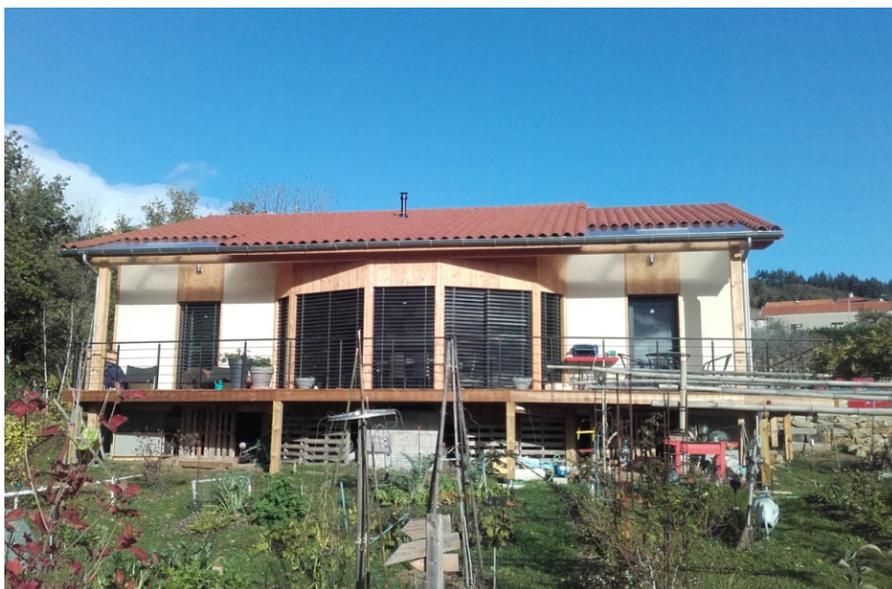
NOM et INFOS GÉNÉRALES de la REALISATION

Informations sur la réalisation	Construction neuve
Adresse de la réalisation	4F rue du Drevet
Commune et code postal :	42520 VERANNE
Surface du projet (en m ²).....	135
Coût du projet (en €/m ²)	1 900
Coût global du projet (en €)	255 000
Date de construction	septembre 2019

MISE EN OEUVRE

Maître d'oeuvre	Atelier 3A
Artisans :	
Charpente, Gros oeuvre :	MCMH (Maurin)
Placo :	Davignon
Electricité :	Combe ACE
Plomberie :	NDE
Aides financières mobilisées	Aucune aide financière

CONTEXTE



Nous avons une habitation de 190 m² à plusieurs niveaux, sur 5400 m² de terrain, devenue trop grande. Nous l'avons vendue avec 2000m² de terrain. Sur les 3400 m² restant entièrement aménagé en jardin au naturel (on participait à "bienvenue au jardin" et "art et soin"), nous avons construit une maison à ossature bois, de plain pied (combles aménagés en dortoirs). L'objectif était de ne pas toucher au jardin et de minimiser l'impact au sol. La construction est donc sur pilotis, mis à part le garage et quelques points d'ancrages en béton. Pour l'assainissement nous avons opté pour un système de phyto-épuration s'intégrant parfaitement dans notre jardin.

SPÉCIFICITÉS



Nous avons réalisé sur notre ancienne habitation une véranda (fermeture de la terrasse) pour profiter de la vue et la nature en toute saison. Nous voulions absolument retrouver ce principe sur notre projet et pour cela nous avons réalisé de larges baies en arrondies sur la pièce principale. De ce fait nous bénéficions d'une superbe vue sur le jardin et le paysage, de l'ensoleillement maximum (plein sud) et une impression d'être «dehors» et au contact de la nature.

CHANTIER



L'utilisation du béton est limitée au garage et aux points d'ancrage assurant la stabilité de la construction. La maison est entièrement en bois (pilotis, planchers et murs). Ce principe a réduit les mouvements de terrain et l'impact au sol. La construction en bois permet d'avoir un chantier propre sans gravat et matériaux divers jonchant le sol. La structure porteuse des murs est constituée de panneaux construits en atelier et assemblés sur place. Le doublage, les menuiseries et l'isolant sont posés sur le chantier. Grâce à une isolation renforcée (ouate de cellulose insufflée + fibre de bois) le chauffage est assuré uniquement par un poêle à granules.

L'exposition de la pièce principale contribue largement au réchauffement de l'habitat. Une citerne souple (fabriquée à Reventin-Vaugris) de récupération des eaux de pluie a été placée sous la maison pour l'arrosage du jardin.

PHOTOS COMPLÉMENTAIRES



Les façades Nord et Ouest sont revêtues de bardage en bois (Douglas de la région). La façade Est et la façade Sud sont crépies pour un choix esthétique et pour l'harmonie avec le garage maçonné.